

Dirassat & Abhath
The Arabic Journal of Human
and Social Sciences



مجلة دراسات وأبحاث
المجلة العربية في العلوم الإنسانية
والاجتماعية

EISSN: 2253-0363
ISSN : 1112-9751

**Le «fralgérien» ; une pratique estudiantine d'un français tronqué
Cas des étudiants de premières années français (université de Médéa)
"الفرنجزائرية" ممارسة لغوية خاصة للغة الفرنسية لدى طلبة السنة الأولى
فرنسية (جامعة المدية).**

Benimam Imane, Kara Aikka- Yasmine

1- Benimam Imane, université de Médéa, faculté des lettres et des langues, membre du laboratoire socles, ENS Bouzaréah, Alger, benimam.imane@univ-medea.dz.

2-Kara Attika-Yasmine, professeure des universités, Directrice du Laboratoire socles ENS de Bouzaréah, ALGER, Chercheure au PREFics de l'Université Rennes 2, (Algérie), atikakara@hotmail.com

بن إمام إيمان 1، قارة عتيقة- ياسمين 2،

1، أستاذ مساعد أ، جامعة المدية، كلية اللغات والآداب، benimam.imane@univ-medea.dz, socles

2، أستاذ جامعي، المدرسة العليا للأساتذة بوزريعة، socles، عضوفي مختبر. PREFics، جامعة رين 2،

atikakara@hotmail.com

Auteur correspondant: Nom et Prénom, Email, Benimam imane :

تاريخ القبول : 2022-03-27

تاريخ الاستلام : 2022-01-20

Résumé:

Notre travail de recherche se base sur une analyse portant sur les caractéristiques d'une pratique langagière d'un français particulier «algériennisé» nourri par l'interférence, l'emprunt et le calque. Une pratique qui marque les productions orales de 30 étudiants de première année français lors d'un examen de l'oral à l'université de Médéa et ce, en se basant sur les outils et les principes de l'analyse contrastive.

Mots clés : Sociolinguistique ; français en Algérie ; pratiques langagières estudiantines ; analyse contrastive ; Calque.

المخلص:

يعتمد عملنا البحثي على تحليل يتعلق بخصائص ممارسة لغوية للغة الفرنسية "جزائرية" معينة حيث تتغذى عن طريق التدخل والاستعارة وغيرهما، والذي يميز الإنتاج الشفوي لـ 30 طالباً في السنة الأولى الفرنسية خلال امتحان شفهي في الجامعة المدية، بناءً على أدوات ومبادئ التحليل التبايني. الكلمات المفتاحية: علم اللغة الاجتماعي، الفرنسية في الجزائر، الممارسات اللغوية للطلاب، التحليل التبايني، التطابق اللغوي.

Abstract:

Our research work is based on an analysis of the characteristics of a language practice of particular "Algerianized" French nourished by interference, borrowing and layer which marks the oral productions of 30 first year French students, during an oral exam at the University of Médéa, based on the tools and principles of contrastive analysis.

Keywords: Sociolinguistics; French in Algeria; student's language practices; contrastive analysis; borrowing.

1. Introduction

Nombreuses sont les études en sociolinguistique variationniste du corpus algérien qui portent sur la diversité linguistique. Une diversité résultant des faits sociolinguistiques qui traduisent un haut degré de brassage et de contact des langues/dialectes, quoique ayant des usages, prestiges, statuts et importances différents. Ces derniers sont convergés dans les usages en fonction de leurs interlocuteurs, de leurs situations d'usage et même de leur lieu de pratique pour ainsi remplir diverses fonctions. Ces ressources langagières favorisant la créativité surtout dans l'usage des langues étrangères et présentes dans le paysage linguistique sont exploitées par le locuteur algérien « jeune » par un usage qui *«se particularise dans sa forme et son contenu par un net décalage par rapport à la norme [...] du français standard»*. (Derradji, 1999, p.71)

Partant du constat de la complexité du métissage langagier en Algérie et celui des valeurs symboliques véhiculées à celles de l'usage du français, notre présent article s'intéressera essentiellement à l'usage particulier d'un français dépaycé chez les étudiants de première année français qui résulte du contact des langues et de variétés de langues.

Cet usage particulier et fautif du français constitue la particularité d'un français dans lequel plusieurs phénomènes se présentent ; calque, interférence, néologisme, emprunt, etc.

Notre présent travail constitue une partie d'une recherche sur les particularités des usages langagiers des étudiants de français de l'université de Médéa. Notre étude vise la description et l'analyse des différentes manifestations de cet usage tronqué. Nous proposons ainsi, une approche qualitative à travers l'analyse des enregistrements de 30 étudiants de première année français lors d'un examen de l'oral. En nous basant sur les principes de l'analyse contrastive, nous visualiserons la présence de multiples formes de mutation à travers le calque, l'emprunt, le néologisme mais aussi une batterie d'interférences dans l'usage du français.

2. Le français «algérien» d'un point de vue sociolinguistique

En Algérie, nous pouvons compter jusqu'à cinq langues dont deux nationales et étrangères à savoir l'arabe en ses deux variétés (arabe classique et arabe dialectal), le berbère, le français et l'anglais.

La diversité linguistique de l'Algérie est le résultat de plusieurs invasions : les phéniciens, les romains, les byzantins, les vandales, les arabes, les turques, les espagnoles et les français. Cela a généré une situation de bilinguisme/ plurilinguisme dans la mesure où certaines langues sont constamment métissées, telle l'arabe et le berbère, berbère et français et plus remarquablement l'arabe et le français. Ce dernier usage imposé par des circonstances historiques est souvent lié à un *«bilinguisme scolaire»* comme le distingue Taleb Ibrahim qui le considère comme *«contact [entre l'arabe et le français], langues écrites de culture et de civilisation différentes, bilinguisme renforcé par l'adoption de ces deux langues comme langue d'enseignement dans le système»* (Taleb Ibrahim, 1997, p.50)

L'étudiant algérien, scolarisé depuis son jeune âge dans ces deux langues doit après dix ans de scolarisation être un bilingue maîtrisant à la perfection l'arabe et le français. La réalité est néanmoins toute différente parce que *«l'école algérienne ne produit pas de bilingues, mais plutôt*

des semilingues qui ne dominent vraiment aucune des deux langues» nous explique Taleb Ibrahim (ibid) ce qui remet en cause l'efficacité du système éducatif algérien.

Cette compétence bilingue est traduite par le développement du locuteur algérien d'un langage hybride façonné par un ensemble de phénomènes langagiers tels l'emprunt, le code switching, le code mixing, le néologisme à base française et surtout le calque.

Le français jouit en Algérie d'un certain prestige nourri par l'ensemble des représentations positives de ses usagers ainsi par une politique linguistique l'introduisant comme première langue étrangère enseignée depuis la troisième année primaire mais aussi lui attribuant le rôle de la langue des sciences et de la recherche puisque présent dans l'enseignement supérieur scientifique et technique contrairement à l'arabe qui est légué à l'enseignement des spécialités sociales et humaines seulement. Ainsi, le français est dit langue de l'information scientifique et technologique, du développement mais aussi des lettres.

Toutefois, l'usage du français par les locuteurs algériens ne se fait pas sans faute, il est dans pas mal de cas d'usage tronqué, modifié « algérianisé » ou comme l'appellent certains « cassé » sous des formes fautives d'usage qui ne dépendent pas du milieu socioculturel de ses usagers ni d'une compétence en français mais d'une habitude, une forme de performance langagière marquant une spécificité du français parlé en Algérie. En d'autres termes, ce sont des formules et de mots en français qui, en dépit de leur caractère fautif sont utilisées et utilisables.

3. Usage et interférences du français en Algérie

La pratique d'une langue étrangère est souvent touchée par le phénomène interférentiel dans la mesure où la pratique du nouveau système langagier (le français dans notre cas) du sujet parlant « jeune » se trouve influencée par sa langue maternelle « l'arabe »

Les rapports entretenus entre un locuteur et sa langue maternelle sont particuliers puisque appris inconsciemment et imposés par une société dans laquelle le sujet parlant prend conscience de son existence et de sa dépendance.

Les rapports qu'entretiennent les locuteurs d'une deuxième langue en général et/ou d'une langue étrangère en particulier sont complexes dans la mesure où pratiquer une langue n'est pas seulement se conformer à de nouvelles règles phonologiques, morphosyntaxiques, lexicales, etc. considérées comme éléments structuraux de la langue mais aussi de se conformer à des éléments non-structuraux d'ordre socioculturels telles les expressions figées, les formules de politesse, le vouvoiement, etc.

La différence entre le système arabe et le système français sur le plan phonétique, morphosyntaxique, lexical, et même pragmatique est à l'origine des interférences produites dans le contexte maghrébin en général et algérien pour notre cas puisque ces deux langues proviennent de deux origines distinctes.

L'interférence comme phénomène résultant d'une situation de bilinguisme déséquilibré où une langue laisse son empreinte dans la pratique de l'autre, caractérise l'usage du français «cassé» de nos jeunes enquêtés. Pour bien mener cette analyse, un passage présentant l'interférence linguistique et paralinguistique se trouve être d'une grande importance.

4. L'interférence : essai de définition

Il y a interférence lorsque les traits de la langue maternelle sont utilisés dans la pratique d'une langue étrangère. Ces traits pouvant être d'ordre phonétique, morphologique, syntaxique ou lexical, etc. Il faut savoir que ce transfert se fait inconsciemment et inappropriément.

Pratique individuelle et involontaire, l'interférence est tantôt vue comme une violation inconsciente des normes des deux langues en contact (Hassan, 1974 :171), tantôt comme une déviation de ces normes (Hamers, 1994 : 178) puisqu'elle se produit d'une langue à l'autre en présence de deux systèmes différents.

5. L'interférence : caractéristique de la pratique algérienne du français

5.1. Présentation du corpus de la recherche

Notre enquête a été faite au niveau d'un examen de l'oral dans lequel nous étions membre du jury d'examen. Nous avons enregistré les productions orales d'une classe de deuxième année licence de français de l'université de Médéa. Nous comptons donc, analyser les productions orales des étudiants qui portaient sur des sujets divers tels la mondialisation, la vie professionnelle, les réseaux sociaux, les énergies renouvelables, la santé, etc. afin d'analyser les traits et les particularités du français parlé des étudiants de la L2 et d'envisager de comprendre l'écart par rapport à la norme.

Après l'analyse, nous avons remarqué que le phénomène de l'interférence fait surface dans la majorité des productions estudiantines et à diverses formes. Ceci nous a permis de visualiser quatre types d'interférence : phonétique, morphosyntaxique, lexicale et culturelle.

5.2. Interférence phonétique

Le phonème constitue un lieu d'interférence dans la mesure où des unités se trouvent être remplacées par d'autres et ce, suite à la coexistence de deux codes chez le même locuteur algérien. Cette insertion se concrétise lorsque «« [...] un phonème de la langue [étrangère] [est remplacé] par [...] un phonème de la langue maternelle » (Dweik, in Hasanat, 2007, p.212).

Dans le tableau qui suit, nous avons regroupé uniquement les manifestations des interférences phonétiques (présentes dans 83.33% des réponses) dues essentiellement aux différences des systèmes phonologiques du code arabe et celui du français.

Tableau 1

Erreurs relevant d'une interférence phonétique.

Erreur relevée (à l'oral)*	Correction en API	Interprétation
[aɾiɔnte]*	[ɔɾiɔnte]	Phonétique : [a] / [ɔ] Usage de la voyelle [a] à la place de [ɔ]
[dɔɾjɛ̃]* [fo]* [doziɛm]* [dovã]* [SOR]*	[dɔɾjɛ̃] [fɔ] [dœziɛm] [dœvã] [sœR]	Phonétique : [o] / [œ] / [ɔ] / [ə] [o] confondu avec [œ] / [ə] / [ɔ]
[lezespaspublik]*	[lezespaspyblik]	Phonétique : [y] / [u] [y] confondu avec [u]
[fɛnoman]* [sistam]*	[fɛnomɛn] [sistɛm]	Phonétique : [ɛ] / [a] [ɛ] confondu avec [a]
[prisizamã]* [formi]* [inisii]* [temwagi]* [ʒəditeɪst]* [penetri]*	[presizamã] [forme] [inisje] [temwage] [deronge] [ʒədetɛst] [penetre]	Phonétique : [i] / [e] [i] tend vers [e]
[ɾiliʒɔ̃]*	[ɾəliʒɔ̃]	Phonétique : [i] / [ə] [i] tend vers [ə]

[nɔrmalmɔ̃]*	[nɔrmalmã]	Phonétique : [ã] / [ɔ̃]
[kɔtrɛrmɔ̃]*	[kɔtrɛrmã]	[ã] tend vers [ɔ̃]
[dɔ̃nsəkala]*	[dãsəkala]	
[fɔrmi]*	[furmi]	Phonétique : [u] / [o]
[dosəmã]*	[dusəmã]	[u] confondu avec [o]
[blypersizamã]*	[plypersizamã]	Phonétique : [p] / [b]
		[p] confondu avec [b]
[bjɛnãtsãdy]*	[bjɛnãtãdy]	Phonétique : [t] / [ts]
		[t] occlusif articulé [ts] fricatif
[dʒirɛktəmã]*	[dirɛktəmã]	Phonétique : [d] / [dʒ]
[dʒimisione]*	[dimisione]	[d] labiodental articulé [dʒ] interdental (toujours à l'initial devant un [i])
[dʒi]*	[di]	
[reziste]*	[reziste]	Phonétique : [ʀ] / [r]
[rar]*	[raʀ]	[ʀ] uvulaire articulé [r] apical
[frwa]*	[frza]	

A partir du tableau, nous observons l'omniprésence de l'interférence aussi vocalique que consonantique quoique la première est nettement plus présente. Ceci se traduit par le taux élevé des voyelles dans le système français (seize voyelles dont douze orales et quatre nasales) par rapport à celui de l'arabe (4 voyelles).

Dans ce sens, l'absence des voyelles [e], [ɛ], [ə], [y] ainsi que les voyelles nasales [ã], [ɛ̃], [œ̃], [ɔ̃] dans le système arabe sont à l'origine des interférences relevées dans notre corpus. A cela s'ajoutent certaines réalisations dues à une articulation diachroniquement marquée comme la production du [ʀ] apical et du [dʒ] interdental. Ainsi :

- Le [y] (voyelle arrondie, fermée, antérieure) est soit prononcé [i], soit [u]. C'est le cas par exemple de [lezɛspaspublik] ou de [sirtu] au lieu de [syrtu]

- Le [ɛ] (voyelle non-arrondie, mi-ouverte, antérieure) est remplacé par un [a] tel qu'il apparaît dans [systam] (au lieu de [sistem]).
- Les [ə], [œ], [œ] (voyelles arrondies, antérieures) sont souvent confondus avec [o] : comme dans la réalisation de [doziem] au lieu de [dəziem], [dovã] au lieu [dœvã] et [sœr] au lieu de [sœr].
- Le [e] (voyelle non arrondie, fermée et antérieure) est confondu avec [i] : c'est le cas de la majorité des interférences relevées (Voir tableau n°1). Prenons à titre d'exemple [didwir] prononcé [dedwir].
- Le [ã] (voyelle postérieure, non arrondie, ouverte, nasale) est substitué soit à un [õ] : c'est le cas de [kotrɛrmã] prononcé [kotrɛrmõ].
- Le constat est différent pour les consonnes puisque le système arabe compte plus de consonnes que celui du français. Dans la pratique de nos enquêtés, nous avons remarqué une difficulté quant à l'articulation de certains phonèmes français comme le [p] prononcé parfois [b] comme dans [blypersizamã], ou le [v] prononcé [f] dans [fersjõ] mais aussi le [t] articulé [ts] dans [toudswits] ou le [d] prononcé [dʒ] dans [dʒirektãmã]. Notons que les deux dernières articulations sont liées à la variante âge puisqu'une catégorie bien précise prononce le [d] et le [r] ainsi.
- Les habitudes articulatoires de l'arabe, ne connaissant pas certains sons comme les voyelles [y], [e], [ɛ] et [ə]) et les consonnes [p], [v], [g] et [n] sont à l'origine de ces prononciations détournées et caractérisées par une interférence et une articulation de sons proches ou d'une proximité articulatoire existant dans le système arabe. De même, les voyelles nasales se trouvent être dénasalisées et réduites à des voyelles proches du point de vue articulatoire.

Nous pouvons déduire alors que nos enquêtés, tout en utilisant le français, réduisent le système phonétique de la L2 aux phonèmes de leur langue maternelle.

5.3. Interférence morphosyntaxique

L'interférence morphosyntaxique est le résultat d'une méconnaissance à la fois du vocabulaire et des règles de la langue cible. Il s'agit de l'introduction dans une langue du bilingue des unités ainsi que des combinaisons d'unités linguistiques provenant d'une autre langue. Cela se produit lorsque le bilingue transfère certaines caractéristiques grammaticales de la langue A à la langue B.

Dans le tableau qui suit, nous avons répertorié des erreurs morphosyntaxiques qui se rapportent au genre des noms et qui se manifestent dans 96.66% des pratiques enregistrées et ce, à l'emploi de la négation, à l'emploi des pronoms personnels et des pronoms relatifs et à la forme pronomiale des verbes et enfin au dédoublement du sujet.

Tableau 2.

Erreurs relevant d'une interférence morphosyntaxique

Production de l'enquête	Erreur relevée (type)
[avək lə progresjɔ̃]*	Genre* (avec la progression)
[prɛsip sosial]*	Genre/nombre* (principes sociaux)
[ynprɔblɛm serjœz]*	Genre* (un problème sérieux)
[ynaksidã]/[ynkamjɔ̃]*	Genre* (un accident/un camion)
[laprɔmjɛrpumɔ̃ynpumɔ̃]*	Genre* (le premier poumon) un poumon
[dɔsetprɔblɛm]*	Genre *(de ce problème)
[fɛryntur]*	Genre* (faire un tour)
[degrupnasiona]*	Nombre* (des groupes nationaux)
[sezavãtyramarkelistwar]*	Nombre* (ses aventures ont marqué l'histoire)
[ʒepakɔ̃pri]*	Négation* (je n'ai pas compris)
[ɔ̃pɔpa]*	Négation* (on ne peut pas)
[ilparɛspɛktelɛrɛgl]*	Négation + verbe non conjugué *(ils ne respectent pas les règles)
[nuɔ̃dipakɔ̃msa]*	Pronoms personnel + négation* (nous ne disons pas comme cela)
[setfɛnomɛnkɔ̃ʒɔvparlɛ]*	Genre+ pronom relatif et démonstratif erronés + verbe non conjugué *(le phénomène dont je vous parle)
[lãdrwakɔ̃ʒɔvivɛr]*	Pronom relatif *(l'endroit où je veux vivre)
[œ̃prɔblɛmkilpɔ̃provok]*	Pronom relatif erroné + verbe mal conjugué * (un problème qui peut provoquer)

[lætākīnupartage]*	Pronom relatif erroné+ verbe non conjugué *(le temps que nous partageons)
[ʒəpāstrelimiti]*	pronom relatif manquant +phrase mal articulée +interférence phonétique (i/e)* (je pense que c'est très limité).
[nuzavōtrōpe]*	pronom personnel erroné+ verbe pronominal mal conjugué* (nous nous sommes trompés)
[lōmsətruvdālafam]*	usage erroné du verbe pronominal *(l'homme trouve dans la femme).
[ɛlabuszdəkɛlkkiprōtɛʒɛl]*	interférence phonétique (ə/u)+ usage erroné du pronom personnel *(elle a besoin de quelqu'un qui la protège)
[paskələvwajazilpəmet]*	dédoublément du sujet +verbe mal conjugué+ articulation erronée *(parce que le voyage permet)
[laarsɛlmāɛlpøderāʒ]*	genre + dédoublément de sujet+ verbe mal conjugué* (le harcèlement peut déranger)

La confusion du genre des noms est l'une des caractéristiques d'une interférence morphologique où le genre de l'équivalent du nom en arabe influence celui du français, ce qui mène inévitablement à une interférence syntaxique comme dans l'exemple: [**la** harcèlement **elle** peut déranger]. En réalité, beaucoup de nos jeunes enquêtés utilisent l'article féminin pour des mots français masculins. C'est le cas de:

- [yntour] : Le locuteur se réfère à l'équivalent du mot « un tour » en arabe. Il s'agit du mot «دورة» [dawra] qui est un mot féminin.
- L'usage du pronom [il] dans [lapādamiiltuchetulmōd] est dû aussi à cette même interférence. [وباء] est un mot masculin en arabe.
- [laprəmʝerpumōynpumō] : L'équivalent du mot «un poumon» est féminin en arabe. Il s'agit de «رئة» [riaa]. Ce qui justifie l'emploi de l'article «la
- Cela va de même lorsque nos enquêtés sont face à des mots qui sont masculins dans leur langue mère ce qui donne naissance à un autre type d'erreurs interférentielles qui apparaît également dans notre corpus, quand nos enquêtés utilisent des articles masculins pour des mots féminins. Cela apparaît notamment dans: [ləpogresjō] qui vient du mot masculin de

l'arabe [تطور] . La même remarque va pour [lamatɛrjɛl] de [المعدات] et [lɔfɛz] de l'arabe [كرسي].

- L'usage erroné des pronoms personnels en français est l'une des erreurs qu'on a pu relever de notre corpus. Il constitue une des caractéristiques du français dit «cassé». Dans la mesure où le sujet parlant ne fait pas la différence entre les divers pronoms. C'est le cas entre le «nous» pronom de la première personne du pluriel généralement confondu avec le «on» impersonnel.
- Dans l'énoncé [[nuzavɔ̃trɔ̃pe], le jeune enquêté fait appel à l'arabe dans ses deux formes et c'est cela qui constitue la source de l'erreur commise dans l'usage de la forme pronominale du verbe «tromper» («je me suis trompé» et non «j'ai trompé»). Il s'agit d'une traduction de la construction [axtaat] (en arabe standard) ou [ʔlatt] (en arabe dialectal) dans laquelle l'accent est mis sur l'action faite par le sujet et non sur le sujet lui-même. En d'autres termes, l'acte se présente comme accompli. Ce qui justifie l'emploi de l'auxiliaire «avoir».

5.4. L'interférence lexicale

Les différents types d'interférences lexicales peuvent être englobés sous le terme générique d'*emprunt*, puisque la langue emprunteuse prend quelque chose à la source, que ce soit un de ses éléments ou une de ses structures.

Depuis Haugen (1950), on répartit les différents types d'interférences par rapport aux modifications subies par le modèle dans le processus d'emprunt, ce qui donne deux grandes classes. La première classe correspond à l'importation d'un élément du modèle : c'est ce qu'on appelle traditionnellement l'emprunt lexical, la catégorie d'emprunts la plus fréquente dans les langues et donc la plus représentative dans laquelle un élément lexical est adopté d'une autre langue par une langue emprunteuse. Ce sont bien des éléments simples, que composés ou dérivés, ou empruntés des syntagmes (ex. *redingote* en français ou *bon voyage* en anglais.).

La deuxième classe correspond à la substitution, où les éléments du modèle sont remplacés par des éléments indigènes, mais dont la structure est calquée sur celle du modèle. Elle englobe le cas de l'emprunt sémantique, aussi appelé calque sémantique, où un mot de la langue emprunteuse enrichit son signifié en acquérant un sens supplémentaire qu'elle prend au calque sur le mot du modèle qui lui est partiellement équivalent.

Le tableau suivant démontre que le locuteur algérien puise autant dans sa langue mère que dans les multiples langues étrangères présentes dans son milieu sociolinguistique auxquelles il est en contact direct.

Tableau 3.

Erreurs relevant d'une interférence lexicale.

Production de l'enquêté	Type d'interférence lexical	Interprétation
Le kidnapping est devenu courant chez nous.*	Emprunt inséré dans un calque phraséologique	l'emprunt de l'anglais «kidnaping» (enlever) est mis dans une production calquée de l'arabe «calque phrastique» (الاختطاف أصبح شائعاً جداً لدينا).
Donner le feu vert*	calque phraséologique	calque de l'arabe (أعطاه الضوء الأخضر) qui veut dire il lui a donné la permission.
Dans la vie...*	calque phraséologique	cette expression s'est manifestée dans la majorité des productions de nos enquêtés sous forme d'ouverture de propos avec « dans notre société, de nos jours, dans cette vie, etc. » ce qui est une reproduction fidèle de l'expression d'ouverture en arabe (في / في أيامنا هذه / في مجتمعنا / الحياة).
L'homme trouve dans la femme tout ce qu'il recherche*	calque phraséologique	Comme sa précédente, l'expression est puisée de l'arabe (dans ses deux variantes) «يجد الرجل في المرأة كل ما يريد»
La femme a besoin d'une personne qui protège elle*	calque phraséologique + interférence syntaxique.	le calque de l'expression en arabe «المرأة لمن يحميها تحتاج» la traduction est faite mot à mot ce qui a engendré une erreur syntaxique dans la structure de la phrase (qui la protège).
C'était la fiesta chez nous*	Emprunt	de l'espagnole «fiesta» ou (fête)

Elle a tombé sur nous du ciel comme ça*	calque phraséologique	- la phrase est traduite mot par mot du dialecte arabe «طاحت علينا مالماء هكذا» pour parler d'un invité imprévu.
Je veux faire des cours en coaching.*	emprunt.	de l'anglais «coaching» (l'enquête exprime vouloir faire des cours d'encadrement professionnel.).
il faut alors finir ses études*	calque de structure morphématique	c'est un calque interne partiel dans lequel un morphème «sser» est un emprunt d'un autre mot

6. Conclusion

Il a été question dans ce travail d'étudier les caractéristiques mais surtout les défaillances d'une pratique bien particulière du français en Algérie. Celle d'un français « algérianisé » comme le dénomment ses locuteurs, enrichi par des emprunts et des calques de la langue maternelle, en l'occurrence l'arabe dialectal, mais aussi détérioré par un ensemble d'interférences dues à la non maîtrise de la langue ou parfois à un choix personnel d'usage relié à un ensemble de représentations et à une dynamique des systèmes linguistique en présence.

Après avoir enregistré 30 étudiants de la première année licence de français, nous avons pu déterminer les causes de l'écart de leurs usages par rapport à la langue française. Le traitement des données s'est basé essentiellement sur les méthodes de la linguistique contrastive des différentes productions de nos enquêtés lors d'un examen de l'oral qui a constitué la matière première de notre étude.

Nous avons pu démontrer que le calque, l'emprunt et les différentes interférences sont à la base de l'usage d'un français dont la structure et le fonctionnement phonétique, morphosyntaxique, lexical et sémantique puisent dans un système incompatible avec celui du français, en l'occurrence la langue arabe (dans ses variétés).

Bibliographie

- Derradji Yacine. (1999) Le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée, *français en Afrique*, revue du Réseau des observatoires du français contemporain en Afrique, p.71-82. Disponible sur : <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/derradji.html#1> consulté le 10/12/2020.
- Dubois Jean et all. (1994) *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris : Larousse.
- Fesfes Neirouz. (1994) *Problèmes de l'apprentissage du français langue étrangère par des élèves syriens de l'enseignement secondaire*, thèse de doctorat, Université de Toulouse.
- Grevisse, Maurice. (1993) *Le bon usage : grammaire française*, refondue par Goosse André., 13^e Paris, édition revue, Duculot. (14^e édition revue, De Boeck et Larcier, 2008).
- Hamers Josiane F. & Blanc Jean- Michel. (1983) *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles : Margada.
- Hasanat Mohamed (2007) Acquisition d'une langue seconde : Les avantages et les entraves de la langue maternelle chez les bilingues français-arabe/arabe-français, *Synergies Monde arabe* n° 4 - 2007 pp. 209-226
- Hassan Ahmed. (1974) Interférence, linguistique contrastive et sa relation avec l'analyse des fautes, *La pédagogie des langues vivantes*, n°5. p. 168-173.
- HAUGEN Einar, (1950), « Problems of bilingualism », *Lingua*, n° 2, p. 271-290.
- Mackey William Francis. (1976) *Bilinguisme et contact de langues*, Paris : Klincksieck.
- Maume Jean.-Louis. (1973) L'apprentissage du français chez les arabophones maghrébins (diglossie et plurilinguisme en Tunisie), *Langue française*, n°19, p. 90-107.
- Medane Hadjira. (2014) *Le « français cassé » chez les jeunes Algériens : Interférence et calque au service de l'humour*, actes du CMLF 2014- 4ème Congrès Mondial de Linguistique Française, p. 1669-1683, publié par EDP Sciences (www.linguistiquefrancaise.org).
- Tabouret Keller, Andrée. (2008) L'expression *contact* comme révélatrice de la dynamique des langues, *Journal of language contact*, Thema 2, p. 7-18.
- Taleb-Ibrahimi Khaoula. (1997) *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Alger : El Hikma.
- Walter Henriette. (1988) *Le Français dans tous les sens*, Paris : Laffont.

